

55137



Distr.:  
GENERALE

ECA/NRD/ARCSE/GC3/4  
26 juin 1988

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Centre régional africain de l'énergie solaire  
Troisième réunion ordinaire du Conseil

Bujumbura (Burundi), 1-2 juin 1988

RAPPORT

## A. PARTICIPATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX

1. La troisième réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre régional africain de l'énergie solaire (CRAES) s'est tenue à Bujumbura (Burundi) les 1er et 2 juin 1988.
2. La réunion a été ouverte par le Président en exercice du Conseil, S. E. M. Victor Ciza, Ministre de l'énergie et des mines de la République du Burundi.
3. Etaient présents les représentants des Etats membres ci-après des Etats membres du Conseil : Burundi, Egypte, Guinée, Jamahiriya arabe libyenne, Niger, Nigéria, Ouganda, Zaire et Zambie.
4. Le Secrétaire exécutif de la CEA a participé à la réunion en sa qualité de membre du Conseil et de Président de droit du Comité exécutif du Centre.
5. Ont également participé à la réunion des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'EGL et de la Banque de la ZEP.
6. La liste des participants figure en Annexe I.

## B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant :
  1. Ouverture de la réunion
  2. Election du bureau
  3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
  4. Problèmes particuliers
  5. Examen du rapport du Comité exécutif
  6. Lancement du Centre
  7. Questions diverses
  8. Date et lieu de la prochaine réunion
  9. Adoption du rapport de la réunion
  10. Clôture de la réunion.

## C. COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Ouverture de la réunion (point 1 de l'ordre du jour)

8. Le Président du Conseil des ministres du Centre, S.E. Victor Ciza, Ministre de l'énergie et des mines du Burundi, a déclaré que l'un des axes de la politique de son gouvernement était le respect des engagements pris en matière de coopération régionale et sous-régionale, notamment en ce qui concerne le Centre régional africain de l'énergie solaire. La plupart

des institutions régionales et sous-régionales manquaient cruellement de ressources financières indispensables à leur bon fonctionnement et les retards dans le versement des contributions au budget de fonctionnement de ces institutions et, en particulier, du CRAES se traduisait par le gel des programmes pour lesquels elles avaient été établies. L'état actuel des contributions au budget de fonctionnement du CRAES représentait à peine 10 % des montants attendus et les Etats membres devaient faire un effort sérieux pour améliorer la situation.

9. Le continent africain disposait d'un potentiel considérable en énergie solaire et les pays africains devaient conjuguer leurs efforts et, au besoin, mettre en commun leurs ressources limitées pour exploiter rationnellement ce potentiel. Le Centre régional africain de l'énergie solaire visant cet objectif, l'orateur a exhorté les Etats membres à doter le Centre des ressources nécessaires pour le rendre opérationnel, et les pays qui n'en étaient pas encore membres à signer sans tarder son acte constitutif.

10. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique a remercié le Président, le Gouvernement et le peuple burundais d'avoir proposé d'accueillir le Centre régional africain de l'énergie solaire et a annoncé que 21 Etats membres avaient signé l'acte constitutif du Centre, ce dont il les a remercié.

11. Malgré les problèmes rencontrés dans la mise en valeur de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, la nécessité de doter les zones rurales du continent en énergie solaire était incontestable. Fort heureusement, l'énergie solaire pouvait être mise en valeur dans des endroits reculés sans investissements importants. A condition d'être doté des ressources suffisantes, le Centre ne pouvait sans aucun doute que jouer un rôle vital dans la recherche-développement de technologies appropriées pour l'Afrique.

12. Le Centre démarrait dans une situation financière extrêmement précaire et risquait de devoir fermer ses portes si un nombre beaucoup plus élevé que cinq Etats membres ne versaient leurs contributions. Il a engagé les gouvernements des Etats membres à verser sans retard leurs contributions au budget actuel et aux budgets futurs du Centre. Il a rendu hommage au Gouvernement burundais, qui avait versé une subvention extraordinaire de 253 484 dollars en sus de sa contribution annuelle afin que le Centre puisse commencer de fonctionner, ce qui marquait une étape très importante depuis sa création en 1982.

13. Le chef de la délégation nigériane, au nom du Ministre de la science et de la technologie, a donné lecture d'un message d'encouragement du Président Babangida du Nigéria, selon lequel l'un des principaux obstacles au développement de l'Afrique était la pénurie énergétique. Prenant conscience de ce fait, les chefs d'Etat africains avaient proposé en 1980 la création du Centre afin de promouvoir en Afrique les moyens d'exploiter l'énergie solaire.

14. Le Président félicitait la CEA d'avoir pris l'initiative de la création du Centre et l'OUA d'en avoir accepté l'idée sans hésitation.

15. Il remerciait le Gouvernement et le peuple burundais d'accueillir le Centre au prix de certains sacrifices, dans l'esprit de la fraternité africaine. Le fonctionnement et l'efficacité du Centre dépendant de ses ressources humaines et matérielles, c'est-à-dire les contributions financières, le Président Babangida exhortait tous les Etats membres à s'acquitter de leurs contributions et invitait les organismes donateurs à aider le Centre en le dotant de matériel, de ressources financières et de l'assistance d'experts.

16. Le Président a exprimé la gratitude du Conseil pour le document transmis par le chef de la délégation nigériane.

#### Election du bureau (point 2 de l'ordre du jour)

17. Les chefs de délégation ont élu le bureau suivant:

Président : Burundi

Premier vice-Président : Nigéria

Deuxième vice-Président : Jamahiriya arabe libyenne

Rapporteur : Ouganda.

#### Problèmes particuliers (point 4 de l'ordre du jour)

18. Le secrétariat a informé le Conseil que toutes les questions découlant de la réunion précédente du Conseil avaient toutes été examinées par le Conseil exécutif et, de ce fait, figuraient dans un rapport du Comité soumis au Conseil. Ce point de l'ordre du jour pouvait être examiné conjointement avec le point 5.

#### Examen du rapport du Comité exécutif (point 5 de l'ordre du jour)

19. Le Président du Comité exécutif a présenté le rapport du Comité relatif à la réunion tenue les 31 mai et 1er juin 1988. Le rapport comprenait les activités menées par le Secrétariat de la CEA depuis la création du Centre en mai 1982; il s'agissait également du projet de programme de travail et de budget pour le Centre pour la période 1988 - 1989, du rapport du jury chargé des interviews et du programme concernant le lancement du Centre.

20. S'agissant du programme de travail et du budget, il a attiré l'attention sur les paragraphes 13 à 18 contenant d'importantes décisions et recommandations concernant la constitution d'un comité chargé de l'élaboration du programme, du calendrier d'exécution de son programme de travail et de son mandat consistant à établir le programme de travail pour le biennium 1989-1990.

21. Les membres du Conseil ont examiné les recommandations du Comité exécutif et sont convenu que le programme de travail et le budget figurant dans le document ECA/NRD/ARCSE/EB1/5 seraient approuvés en principe et mis en pratique pour la période allant de la date d'entrée en fonction du Directeur exécutif au 31 décembre 1988.

22. S'agissant de la contribution de l'Egypte au budget du Centre, la délégation a annoncé que cette contribution au Centre ne pourrait se faire qu'en nature, sous forme d'assistance technique. Son pays offrirait au Centre des séminaires et journées d'études, ainsi que de nombreux programmes et activités de recherche-développement dans le domaine de l'énergie solaire.

23. A propos des contributions au Centre, les délégations ont été informées que les Etats membres qui souhaitaient apporter des contributions en nature devaient le faire en sus de leurs contributions ordinaires en monnaie convertible. Si tous les pays versaient leurs contributions en nature, le Centre ne pourrait exister, son budget de fonctionnement étant tributaire des contributions financières des Etats membres.

24. Le Conseil a convenu que les Etats membres, devaient apporter leur contribution en espèces, en monnaie convertible, et que leur contributions en nature pouvaient éventuellement venir s'ajouter à cette contribution financière.

25. S'agissant de la partie du rapport concernant la nomination du personnel du Centre, le Président du Comité a présenté au Conseil les recommandations suivantes :

- a) Une majorité écrasante des membres du Comité avait recommandé que le poste de Directeur exécutif soit offert à M. Essam Mitwally et que si, pour une raison quelconque, il n'était pas en mesure de prendre ses fonctions, un nouvel avis de vacance de poste soit publié;
- b) Le poste de Conseiller technique principal serait occupé par M. Claude Villard et, à défaut, par M. Murugov;
- c) S'agissant du poste de directeur de l'Administration du Centre, M. Rakingamubiri venait en tête, suivi de M. Musaraganyi. Conformément à la décision du Conseil, le poste de Directeur de l'administration revenait à un Burundais.

26. Le représentant de l'Egypte a informé le Conseil que son pays n'appuyait pas la nomination de M. Essam Mitwally au poste de directeur exécutif et a proposé qu'un nouvel avis de vacance de poste soit publié. Par ailleurs, l'Egypte n'était pas favorable à la nomination d'un non-Africain au poste de Conseiller technique principal.

27. Le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne, abondant dans le sens du représentant de l'Egypte, a déclaré que le poste de directeur exécutif ne devait pas être pourvu par un candidat qui ne fût pas appuyé par le gouvernement d'un des Etats membres et que le poste de conseiller technique principal devait revenir à un expert africain.

28. S'agissant du poste de directeur exécutif, il a été précisé que le Conseil avait approuvé que les avis de vacance de poste et les définitions d'emploi n'exigeaient pas l'appui du gouvernement d'un Etat membre. En outre, le poste de conseiller technique principal avait fait l'objet d'un avis de vacance international afin d'attirer des candidats possédant une solide expérience. En toute état de cause, le poste de conseiller technique principal était un poste de courte durée qui ne nécessitait pas impérativement le recrutement d'un Africain, étant donné qu'il s'agissait d'un poste simplement consultatif qui pouvait être supprimé peu après le démarrage du Centre.

29. S'agissant de la candidature de M. Essam Mitwally, il a été fait observer que, bien qu'un appui gouvernemental ne soit pas requis, l'intéressé était soutenu par le Gouvernement égyptien par la note verbale adressée en 1986 à la CEA par le Chargé d'affaires de l'Ambassade d'Egypte au Burundi.

30. Le Conseil a fait sienne à l'unanimité la recommandation du Comité tendant à ce que le poste de directeur exécutif du CRAES soit offert à M. Essam Mitwally. Le Conseil a également décidé que le Ministre égyptien des Affaires étrangères serait invité à se prononcer dans les trois semaines sur la question de savoir si l'Egypte s'opposerait à la nomination de M. Mitwally. En cas d'opposition nette, le poste ferait l'objet d'un nouvel avis de vacance. Cependant, au cas où la réponse indiquerait simplement que le ministre des Affaires étrangères n'appuie pas la candidature de M. Mitwally, la recommandation du Comité visant à recruter ce dernier pourrait être appliquée.

31. Pour ce qui est de la nomination d'un conseiller technique principal, le Conseil a décidé d'offrir le poste à M. Villard, conformément à la recommandation du Comité. Au cas où il se révélerait nécessaire de maintenir ce poste au delà de la période initiale de deux ans, le Conseil a décidé que tout devrait être fait pour nommer un candidat africain hautement qualifié.

32. Le Conseil a fait sienne les recommandation du Comité visant à offrir le poste de directeur de l'Administration à M. Bernard Rukingamubiri.

33. Le conseil a adopté le rapport du Comité exécutif.

Lancement du Centre (point 6 de l'ordre du jour)

34. Le Conseil a approuvé la recommandation du Comité selon laquelle le Centre serait lancé par le Président du Conseil et du bureau lorsque le programme de travail élaboré pour l'exercice biennal 1989 - 1990 aurait été approuvé lors de la prochaine réunion du Comité exécutif, en novembre - décembre 1988.

35. Le Conseil a par ailleurs décidé d'examiner le 2 juin 1988, à 10 heures deux locaux temporaires proposés par le pays hôte pour servir de siège au Centre.

Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)

36. Le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne a proposé que l'arabe soit l'une des langues de travail officielles du Centre.

37. Le Président du Conseil a fait observer que, bien que n'étant pas une suggestion inintéressante, la question de l'augmentation du nombre des langues et les incidences financières correspondantes nécessitaient un examen plus approfondi.

38. Le représentant de l'Egypte a déclaré que son gouvernement supporterait tous les coûts que nécessiterait l'utilisation de l'arabe comme l'une des langues officielles du Centre.

39. Le Conseil a remercié l'offre faite par le représentant de l'Egypte afin que l'arabe soit l'une des langues de travail officielles du Centre.

Date et lieu de la prochaine réunion (point 8 de l'ordre du jour)

40. Le Conseil a décidé que sa prochaine réunion se tiendrait à Bujumbura dans 12 mois.

Adoption du rapport (point 9 de l'ordre du jour)

41. Le Conseil a adopté son rapport tel qu'il avait été modifié.

LIST OF PARTICIPANTS/  
LISTE DES PARTICIPANTS

## BURUNDI/BURUNDI

Mr. Victor Ciza  
Minister of Energy and Mines  
Bujumbura

Mr. Deogratias Mbesherubusa  
Directeur Général de l'Energie  
B.P. 745  
Bujumbura

Mr. Jacques Hakizimana  
Ambassadeur  
Directeur Général au Ministère de Relations  
Extérieures et de la Coopération  
B.P.1840  
Bujumbura

Mr. Tharcisse Midonzi  
Ambassadeur  
Ambassade du Burundi à Addis Abeba  
Addis Abeba

Mr. Audace Ndayizeye  
Directeur  
Ministère de l'Energie  
B.P. 745  
Bujumbura

Mr. Athanase Budigi  
Directeur de Cabinet  
Ministère de l'Energie et des Mines  
B.P. 745  
Bujumbura

Mr. Zacharie Barampama  
Directeur de la Recherche Scientifique  
B.P. 1990  
Bujumbura

Mr. Salvator Siniyunguruza  
Conseiller au Ministère des Relations Extérieures  
et de la Coopération  
Ministère des Relations Extérieures et de  
la Coopération  
Bujumbura

Mr. Godefroy Hakizimana  
Advisor in Directorate General of Energy  
Bujumbura

EGYPT/EGYPTE

Mr. Anas Mostafa Kanef  
Chargé d'Affaire de l'Ambassade  
d'Egypte au Burundi  
Bujumbura

Mr. Hafez Sharaf Eldin  
Deputy Minister  
Chairman of New and Renewable Energy Authority  
Ministry of Electricity Power  
Cairo Nasr City

Dr. Talaat El Tablawi  
Deputy Chairman of New and Renewable Energy Authority  
Ministry of Electricity and Energy  
Cairo, Nasr City

Mr. Anas Mostafa Kanef  
Chargé d'affaire de l'Ambassade d'Egypte  
au Burundi  
Ambassade d'Egypte au Burundi  
Bujumbura

GUINEA/GUINEE

Mr. Ibrahim Gouraissy Thiam  
Directeur General des Source d'énergie  
Conakry

Mr. Racine Bah  
Directeur des ENR  
Secretariat d'Etat aux Energies  
Conakry

Mr. Ibrahim Gouraissy Thish  
Directeur Général des Sources d'Energie  
Secrétariat d'Etat aux Energies  
B.P. 1217  
Conakry

## LYBIAN ARAB JAMAHIRIYA/JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

Mr. Sassi Mohamed  
Prof. in Alfateh University  
P.O. Box 12393  
Solar Energy Centre  
Tripoli

Mr. Sadek Otman  
Chargé d'affaires  
Libyan Embassy in Bujumbura  
Bujumbura

## NIGER/NIGER

Mr. Albert-Michel Wright  
Directeur de l'ONERSOL  
Office National de l'Energie Solaire  
du Niger  
B.P. 621  
Niamey

## NIGERIA/NIGERIA

Prof. Awele Maduemezia  
Special Assistant to Minister  
Federal Ministry of Science and Technology  
Lagos

Mr. Ejoh Abuah  
Ambassador  
Assistant Director-General, African Affairs  
Ministry of External Affairs  
Lagos

Dr. Ayodele J. Coker  
Director of Energy, Research and  
Natural Science  
Federal Ministry of Science and Technology  
Lagos

Major Kolawole Ogunkoya  
Army Headquarters (Education)  
PMB 1191 Yaba Lagos

Mr. J.D. Audi  
Nigerian High Commission  
Kampala (Uganda)

UGANDA/UGANDA

Mr. Salim Bachou  
Deputy Minister  
Ministry of Energy  
Kampala

Mrs. Hadija Gava  
Head of the Department of Planning and Research  
Ministry of Energy  
P.O. Box 7270  
Kampala

ZAIRE/ZAIRE

Mr. Barumawaki Muyeye  
Secrétaire Général du Département des Mines et Energie  
Commissariat d'Etat aux Mines et Energie  
Kinshasa

Mr. Kabeya Kadima  
Directeur Général du CRAFT  
B.P. 5684  
Kinshasa

Mr. Shambuyi Mahengela  
Premier Conseiller  
Ambassade du Zaïre au Burundi  
B.P. 872  
Bujumbura

ZAMBIA/ZAMBIE

Mr. Dominic Jacob Mbewe  
Director of the Department of Energy  
Ministry of Power, Transport  
and Communication  
Lusaka

ORGANIZATION/ORGANISATION

UNDP

Mr. Joseph Kotta  
Resident Representative  
Bujumbura

FAO

Mr. Mohamed Ben Djenana  
Représentant FAO a.i.  
B.P. 1250  
Bujumbura

WMO

Mr. Ahmed Rabiker  
Regional Officer for Africa  
World Meteorological Organization  
WMO Regional Office for Africa  
P.O. Box 605  
Bujumbura

EGL

Mr. Charles Niyibizi  
Directeur de l'Energie  
B.P. 1912  
Bujumbura

PTA

Mr. Patrice Nikanagu  
Directeur de l'Administration  
Banque de l'Est et de l'Afrique  
Australe pour le Commerce et le Développement  
B.P. 1750  
Bujumbura

OBSERVER/OBSERVATUR

Mr. Joseph Katihabwa  
Professeur  
Directeur du CRUEA  
Faculté des Sciences  
Université du Burundi  
B.P. 2700  
Bujumbura

ECA SECRETARIAT

Prof. Adebayo Adedeji  
Executive Secretary  
Economic Commission for Africa  
P.O. Box 3001  
Addis Ababa

Dr. Peter N. Mwanza  
Chief, Natural Resources Division  
Economic Commission for Africa  
P.O. Box 3001  
Addis Ababa

Dr. Y. Pashkov  
Chief, Energy Resources Unit  
Natural Resources Division  
Economic Commission for Africa  
P.O. Box 3001  
Addis Ababa

Mr. Haile Lul Tebicke  
Regional Adviser on Energy  
Energy Resources Unit  
Natural Resources Division  
Economic Commission for Africa  
P.O. Box 3001  
Addis Ababa

Mr. Alphonse Nkubana  
MULPOC  
B.P. 170  
Gisenyi, Rwanda